



Info Délits

novembre 14
No 10



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25
etienne.genton@vd.ch www.police.vd.ch www.mediapolice.ch

Magazine trimestriel de la Police Cantonale : [Pol Cant Info](#)

Urgence : 117

Communes de Terre Sainte

Octobre 2014

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
------	--------	----	---------	-------

Bogis-Bossey :

18/25	0800/1900	Rte des Esserts	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre.
22	2200/2230	Rte des Esserts	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre.

Chavannes-de-Bogis :

26/30	1100/1430	Les Champs-Blancs	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre
-------	-----------	-------------------	-------	---

Chavannes-des-Bois :

30	1840/1920	Rte de la Branvaude	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre
----	-----------	---------------------	-------	---

Commugny :

4	0130/0530	Ch de la Gouille	Voiture/Villa	Vol par introduction clandestine. Fouillé le véhicule non verrouillé. Trouvé la clé de la villa dans l'habacle et fouillé cette dernière.
4	0100/0815	Ch de la Gouille	Villa	Vol par introduction clandestine. Porte d'entrée non verrouillée.
25	2240	Ch de Monthoux	Villa	Tentative de vol par introduction clandestine. Pénétré par porte-fenêtre mal fermée. Mis en fuite par le lésé.

Coppet :

8/9	1900/1000	Ch des Jardins	Villa	Vol par introduction clandestine. Vraisemblablement pénétré par la porte-fenêtre en déverrouillant la serrure en passant un objet par la chatière.
11	1400/1930	Grand-Rue	Appartement	Vol par effraction. Forcé porte palière.
12/31	1630/1630	Rte Suisse	Chalet	Vol par effraction. Brisé vitre.
22/23	1800/1000	Ch du Chaucey	Buvette	Vol par effraction. Forcé volet et brisé vitre.

Crans-près-Céligny :

22	0230/0235	Les Landes	Villa	Tentative de vol par effraction. Tenté de pénétrer en perçant le cadre de la porte-fenêtre. Mis en fuite par le lésé.
----	-----------	------------	-------	---

Founex :

16	1120/1130	Ch Sus la Meule	Villa	Vol par effraction. Forcé fenêtré.
----	-----------	-----------------	-------	------------------------------------

Mies :

4/5	1700/0500	Ch des Grandes Vignes	Chalet	Vol par introduction clandestine. Porte d'entrée non verrouillée.
7/8	2110/0725	Rte Suisse	Fitness	Tentative de vol par effraction. Tenté de forcer la porte d'entrée. Pas pénétré.
16/17	2300/1430	Ch des Pommiers	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
17	0030/0730	Ch des Pommiers	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
17	0000/0400	Ch des Pommiers	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
31	2030	Ch des Gonthers	Villa	Tentative de vol par effraction. Escaladé balcon. Forcé fenêtré. Pas pénétré.

Tannay :

6	2210	Rte de Malcroissant	Villa	Vol par effraction. Forcé fenêtré, brisé vitre.
9	0545/0600	Ch de Bénuyer	Villa	Vol par effraction. Arraché le cylindre de la porte d'entrée.
16/17	2330/0830	Ch du Ruisseau	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
17	0300/0700	Ch du Ruisseau	Villa	Vol par effraction. Percé le cadre d'une porte-fenêtre.
18	2215	Ch des Vignes	Villa	Vol par effraction. Brisé vitre.
30	0945/1115	Ch de la Dôle	Villa	Vol par effraction. Forcé porte.
31	1830	Rte Suisse	Villa	Tentative de vol par effraction. Forcé la porte du cabanon de jardin. Brisé vitre et forcé porte-fenêtre de la villa. Pas pénétré.

Autres délits

	Vol effraction véhicule	Vol sans effraction Véhicule	Tentative Effraction véhicule	Vol d'usage	Vol	Vol cycle	Vol à l'étalage	Vol à la tire	Vol à l'arraché	Vol à l'astuce	Dommages à la propriété
Bogis-Bossey											
Chavannes-de-Bogis	2				1	1	4	1			
Chavannes-des-Bois											
Commugny											1
Coppet					2	2					1
Crans-près-Céligny	3	1				1					
Founex					1						
Mies											1
Tannay						1					1

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

RAPPEL aux membres concernés

Deux feuilles d'informations ont été jointes au info-délits, version « papier », au mois de septembre et octobre 2014. Dans celles-ci, nous sollicitons les personnes qui recevaient les info-délits par courrier postal, **de manière individuelle**, de nous communiquer si elles disposaient d'une adresse e-mail.

Cette démarche, faisait partie d'une réflexion sur le mode de distribution des informations mensuelles (info-délits), comprenant notamment la diminution des frais d'envoi et, dans le cadre d'une action écologique, de penser à la protection de l'environnement.

A ce jour, plus de 200 membres n'ont pas encore répondu à cette demande. Nous vous rappelons qu'à terme, les envois des info-délits par courrier postal seront exclusivement réservés aux correspondants qui distribuent ces informations aux membres de leur secteur, aux personnes n'ayant pas de raccordement Internet et à celles qui ont des difficultés à se déplacer.

Nous vous remercions d'ores et déjà de prendre en considération cette demande et de nous répondre dans les meilleurs délais.

Conseil du mois :

Cambriolages en fin de journée

Année après année, en automne, augmentent les vols par effractions commis à la tombée du jour dans les habitations. Quelques astuces simples peuvent vous aider à éviter ces mésaventures souvent traumatisantes. L'une consiste à placer une minuterie enclenchant une ou plusieurs lampes économiques dans son logement dès la tombée du jour; une autre d'installer des détecteurs de mouvements qui enclenchent des éclairages à faible consommation à l'extérieur du domicile.

Adoptez quelques réflexes sécuritaires et redoublez d'attention. Prenez toutes les mesures possibles pour dissuader les cambrioleurs d'agir.

Conseils !

- **Équipez une ou plusieurs lampes dans votre logement avec des minuteries**, réglées pour fonctionner de 16 h 00 jusqu'à l'heure à laquelle vous rentrez ! Si possible, installez ces éclairages à l'étage, pour que le cambrioleur ne puisse pas voir à l'intérieur du logement. Utilisez des lampes économiques, qui ne chauffent pas et consomment peu d'énergie. Par ailleurs, une radio en marche donnera l'illusion que les lieux sont occupés !
- Équipez l'extérieur de vos habitations de détecteurs de mouvements qui enclenchent des éclairages, économiques également !
- Veillez à ne pas laisser des fenêtres ouvertes en "imposte", car le cambrioleur essaiera de les forcer !
- Mettez vos valeurs à l'abri, changez vos habitudes et ne mettez pas vos bijoux dans la chambre à coucher ou à la salle de bain !
- Changez les cylindres apparents ou protégez-les par des rosaces !
- Équipez les fenêtres et portes-fenêtres de systèmes de verrouillage !
- Renforcez vos portes !
- Verrouillez et videz vos véhicules !

E. Genton, adjudant